

**Demande de devis pour le recrutement d’un** **Consultant pour** **l’** **ETUDE DU PROJET D’INFRASTRUCTURE DANS LE QUARTIER DE LA POINTE**

**Référence : JER-EU-835**

**A propos de GOAL**

GOAL est une Organisation Humanitaire Internationale à but non lucratif, enregistrée en Haïti depuis 2010. GOAL appuie les autorités locales de Jérémie dans le secteur de résilience dans les communautés de Carmagnole, La Pointe, Villa Saint Louis, Makandal et Nan Cité. Fondée en 1977 par John O’Shea, l’ONG GOAL est actuellement opérationnelle dans 13 pays en voie de développement dans le monde. Pour de plus amples informations à propos de GOAL, veuillez consulter le site [www.goalglobal.org](http://www.goalglobal.org)

# Calendrier

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Ligne** | **Désignation** | **Date** | **Heure** |
| 1 | Date de demande de devis | 10 Mars 2021 | 13 :00 PM |
| 2 | Date limite de demande de clarifications | 16 Mars 2021 | 4 :00 PM |
| 4 | Date limite de réception des offres | 24 Mars2021 | 4 :00 PM |

# Aperçu des exigences

**GOAL invite les fournisseurs éventuels à soumettre leurs** **offres** **pour** **ETUDE DU PROJET D’INFRASTRUCTURE DANS LE QUARTIER DE LA POINTE).**. **Plus de détails de ces travaux sont inclus au document attache ‘Termes de Références’.**

* **Le recrutement d’un contractant pour :**

**-** l’ ETUDE DU PROJET D’INFRASTRUCTURE DANS LE QUARTIER DE LA POINTE

# Termes d’achat

Goal Haiti désire recruter une compagnie ou un individu ayant les qualifications requises et remplissant les exigences incluses dans ce « Request For Quotation » (RFQ) et aussi dans les Termes de Référence (TDR) pour un Accord Cadre visant la réalisation de travaux. Un accord-cadre (ACA) est un accord conclu avec un cabinet unique afin d'établir les conditions régissant les contrats qui peuvent être attribués pendant la durée de cet accord cadre.

GOAL, en tant qu'autorité contractante, ne garantit en aucun cas un engagement de la part de l’organisation, car tous les achats seront basés sur les besoins et les activités de GOAL.

Le contrat cadre fixera les prix et la durée. Les prix et la qualité du service reçu seront examinés conjointement par GOAL et le contractant afin de s'assurer qu'ils sont satisfaisants et dans la limite de la valeur marchande actuelle.

Pour participer à cet accord cadre, les répondants doivent être conformes aux attentes de cet appel d'offres. Lorsqu'un contrat cadre est établi avec un cabinet/bureau, les travaux décrits dans le contrat peuvent commencer en suivant le délai qui y est mentionné.

Modalités de paiement comme indique au terme 4.2.17 de de document.

Des pénalités de retard peuvent être imputées à raison de 0.2% par jour de retard sur les dates de livraison établies, plafonnées à hauteur de 5% du montant total du contrat. Après quoi GOAL se réserve le droit d’annuler la commande et de chercher d’autres solutions. Ceci inclus les cas où les biens ou services sont rejetés pour des défauts de qualité

**3.1 Modalités de l’Appel d’offre**

Le présent marché est à prix unitaires, fermés et non révisables, selon le détail quantitatif estimatif faisant partie du marché.

Toutefois, en fonction du montant global des travaux, GOAL est en droit de supprimer certaines activités ou quantités du présent marché sans que le Soumissionnaire retenu ne puisse demander des frais pour dédommagements. Le montant global du nouveau marché sera calculé sur la base du détail quantitatif estimatif du Soumissionnaire en déduisant les montants de toutes les activités supprimées.

## Processus d’achat

4.1 Ce concours se déroule sous la procédure de demande de devis de GOAL.

4.2 L'autorité contractante pour ce marché est GOAL.

4.3 Ce marché est financé par l’Union Européenne et l'appel d'offres et tous les contrats ou accords qui peuvent en découler sont liés par les règlements de ces donateurs.

4.4 Le marché sera passé hors de toutes taxes puisque Goal est exonéré. Le présent marché est à prix unitaires.

4.5 Le dossier de cette offre peut être obtenu auprès de l’ONG GOAL Haïti où vous pouvez le retirer gratuitement. GOAL ne peut être tenu responsable de la non-réception d’un dossier par le candidat.

4.6 Le soumissionnaire n’est pas autorisé à confier, l'exécution d'une partie des travaux à un (ou plusieurs) sous-traitant(s) ; la sous-traitance des approvisionnements sur toutes ses formes est interdite.

4.7 Le soumissionnaire ne présentera qu'une offre, à titre individuel ou en tant que groupement d'entreprises. Pour un même lot, un soumissionnaire qui présente plusieurs offres ou qui participe à plusieurs offres sera disqualifié.

## Garantie de soumission 2% de l’offre

### La garantie de soumission demeurera valide trente (30) jours après la date limite de validité des offres.

### Toute offre non accompagnée de pièces légales comme indiquer dans la Section 6 de ce document sera rejetée. (Patente, carte d’enregistrement ou matricule fiscale)

La garantie de soumission d'un groupement d'entreprises doit être établie au nom du groupement ; le groupement mentionnera le nom de chacun de ses membres.

## Conditions de Soumission

4.2.1 Les offres doivent être soumises en français.

4.2.2 Les offres doivent répondre à toutes les exigences énoncées dans le présent, cette offre et les soumissions se font en remplissant les formes de réponse.

4.2.3 Le défaut de soumission dans le format requis entraînera, dans presque toutes les circonstances, le rejet de l'offre. Le défaut de soumettre de nouveau une offre dans le format correct dans les trois (3) jours ouvrables d'une telle demande entraînera une disqualification.

4.2.4 Les soumissionnaires doivent divulguer tous les renseignements pertinents pour s'assurer que toutes les soumissions sont évaluées de manière juste et légale. En outre, les soumissionnaires doivent fournir des détails sur les implications qu'ils connaissent ou croient que leur réponse aura sur le bon fonctionnement du contrat ou sur les opérations quotidiennes normales avec GOAL. Toute tentative de rétention d’information que le soumissionnaire sait être pertinente ou trompeuse pour GOAL et /ou son équipe d'évaluation de quelque manière que ce soit entraînera la disqualification de l'offre.

4.2.5 Les soumissions doivent préciser tous les coûts identifiés dans cet appel d’offre. En outre, les soumissions doivent préciser tout autre coût qui pourrait être engagé par GOAL dans l'utilisation des services et/ou l'utilisation d'options qui peuvent ne pas être explicitement identifiées/demandées dans cet appel d’offre. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que, dans le cas d'un contrat/accord-cadre qui leur est accordé, la tentative d'imposition de coûts non déclarés sera considérée comme une condition de défaut (défaillance).

4.2.6 Tout conflit d'intérêts (y compris les relations familiales avec le personnel de GOAL) impliquant un soumissionnaire doit être entièrement divulgué à GOAL, en particulier lorsqu'il existe un conflit d'intérêts par rapport à toute recommandation ou proposition formulée par le soumissionnaire.

4.2.7 GOAL ne sera pas responsable des coûts engagés par les répondants dans la préparation et la soumission des offres ou tout effort de travail associé.

4.2.8 GOAL mènera cette offre, y compris l'évaluation des réponses et des attributions finales conformément au détail exposé dans le processus d'évaluation. Les offres seront ouvertes par au moins trois agents désignés de GOAL.

4.2.9 GOAL n'est pas tenu d'accepter l’offre la moins élevée, ou toute offre soumise.

4.2.10 GOAL se réserve le droit de partager l'attribution de ce contrat entre différents soumissionnaires dans n'importe quelle combinaison qu'il jugera appropriée, à sa seule discrétion.

4.2.11 Le fournisseur doit obtenir l'approbation écrite de GOAL avant de conclure tout contrat de sous-traitance aux fins de l'exécution du contrat. Les détails complets de la société de sous-traitance proposée et la nature de leurs services doivent être inclus dans la demande écrite d'approbation. Les demandes écrites d'approbation doivent être soumises au point focal du contrat identifié dans la section 5.

4.2.12 GOAL se réserve le droit de refuser tout sous-traitant proposé par le fournisseur.

4.2.13 GOAL se réserve le droit de négocier avec le fournisseur qui a soumis l'offre la plus basse qui répond entièrement aux exigences techniques, dans le but de demander des révisions de cette offre pour améliorer ses aspects techniques et / ou réduire le prix.

4.2.14 Les informations fournies par les répondants seront traitées contractuellement. Cependant, GOAL se réserve le droit de demander des précisions ou de vérifier ces informations.

4.2.15 GOAL se réserve le droit de mettre fin à ce processus et/ou au contrat à tout moment.

4.2.16 Les soumissionnaires non retenus seront avisés.

4.2.17 Les conditions standards de paiement à GOAL sont effectuées par virement bancaire dans les 30 jours suivant la mise en œuvre satisfaisante et la réception d’une facture Les modes de décaissement sont définies comme suit : 40% premier versement pour débuter les travaux, 60% deuxième versement à la livraison des travaux. La mise en œuvre satisfaisante est décidée uniquement par GOAL.

4.2.18 Ce document n'est pas interprété comme une offre de souscription.

4.2.19 GOAL et tous les fournisseurs contractuels doivent agir dans toutes ses activités d'approvisionnement et d'autres, en pleine conformité avec les exigences des donateurs. Tout contrat découlant de cet appel d’offre peut être financé par de multiples donateurs et les donateurs et / ou leurs agents ont des droits d'accès à GOAL et/ou à l'un de ses fournisseurs ou entrepreneurs à des fins de vérification. Ces donateurs peuvent également avoir des règlements supplémentaires qu'il n'est pas pratique d'énumérer ici. La soumission en vertu de cet appel d’offre suppose l'acceptation de ces conditions par le Prestataire de service / Fournisseur.

4.2.20 Erreurs, Omissions ou Imprécisions dans les documents d’Appels d’Offres : Les soumissionnaires devront apporter le plus grand soin à l'examen du Dossier d'Appel d'Offres et à la rédaction de leur offre. Ils ne pourront en aucun cas se prévaloir d'erreurs, d'omissions ou d'imprécisions qu'ils auraient commises dans leur soumission ou qui seraient contenues dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Par le fait même du dépôt de son offre, le soumissionnaire reconnaît avoir visité et évalué personnellement les conditions d’exécution des travaux et d’approvisionnement en fonction des documents écrits et dessinés du DAO.

Les conséquences de toutes carences ou erreurs de l’entrepreneur dans l'évaluation ou l'interprétation des renseignements précités demeureront à sa charge et peuvent entraîner son exclusion de l'adjudication.

4.2.21 **Terrorisme et sanctions :** GOAL ne s'engage pas dans des transactions avec tout groupe terroriste ou tout individu ou toute entité impliqué(e) ou associé(e) au terrorisme ou des personnes ou des entités concernées par des mesures d'exclusion actives et / ou des sanctions contre eux. GOAL ne doit donc pas sciemment acheter des fournitures ou des services auprès de sociétés qui sont associées de quelque manière que ce soit au terrorisme et/ou font l'objet de toute mesure d'exclusion internationale pertinente ou de sanctions. Si vous soumettez une offre basée sur cette demande, elle constituera une garantie que ni votre société, ni aucune filiale ou succursale contrôlée par votre entreprise ne soit associée à un groupe terroriste connu ou qui fait l'objet d'une ordonnance d'exclusion internationale importante et/ou des sanctions. Une clause contractuelle confirmant cela peut être incluse dans un éventuel ordre d'achat basé sur cette demande.

# Soumissions des Offres

Votre offre devra être faite en un original et trois (03) copies, sous pli fermé, par lot.

Les offres doivent être déposées de la manière suivante :

1. Livré en main propre à l’adresse suivante :

**Rue Mahama # 10, Route Bordes, Jérémie, Haïti**

1. Ou par mail en envoyant les dossiers à : [procurementHT@ht.goal.ie](mailto:procurementHT@ht.goal.ie)

**Important :** Les offres transmises d’une autre manière ou les offres reçues après la date et l’heure d’échéance de réception des offres comme défini dans la Section 1 ne seront pas considérées.

Toutes les offres seront ouvertes par le comité d’achat de GOAL et tous les soumissionnaires seront informés du résultat.

# Liste de Contrôle des documents à Soumettre

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **No** | **Documentation** | **Coché si attaché /** Remplir, signer, cacheter et soumettre. |
| 1 | Un curriculum vitae détaillant notamment les expériences pertinentes en matière d’études pour des projets/programmes humanitaires et/ou de développement ; |  |
| 2 | Une brève description de l’équipe constituée pour la consultation, ainsi que les CV des membres de l’équipe |  |
| 3 | Annexe 1– Termes et Conditions de GOAL Signés |  |
| 4 | Une proposition technique en français (10 pages maximum) pour la réalisation de la consultation dans le format indique dans le TDR. |  |
| 5 | Diplôme de niveau Master en Génie civil, |  |
| 6 | Carte d’identité nationale haïtienne |  |
| 7 | Une proposition financière **en Gourdes (HTG)** à partir du modèle proposé dans le TDR |  |

# Processus d’Eligibilité, de Qualification et d’Evaluation & Critères d’Attribution

La première étape de l’évaluation des offres déterminera si les soumissionnaires satisferont les critères d’éligibilité préliminaires. Ceux-ci sont :

### **Instructions Administrative :**

* Offre soumise avant la date et l’heure d’échéance par la méthode décrite dans la section 5
* Soumission de tous les documents demandés comme indiqué dans la section 6
* Tous les couts doivent être en Gourde (HTG).

Les offres des soumissionnaires qui ne sont pas conformes aux instructions administratives peuvent être rejetées à cette étape.

## Critères Essentiels

* Firme de consultation/Cabinet d’étude dans le domaine ou personne naturelle titulaire d’un diplôme de niveau Master en études Génie civil ;
* Au moins 10 années d’expérience dans la coordination, la conception, la mise en œuvre, le suivi d’études et d’évaluations ;
* Le soumissionnaire doit être basé en HAITI

La seconde étape de l’évaluation impliquera une évaluation de leur capacité technique à remplir les obligations de la demande de devis.

Chaque proposition qui se conforme aux deux étapes ci-dessus sera ensuite évaluée selon les critères d'attribution suivants. Toute offre non conforme aux deux étapes ci-dessus sera rejetée à ce stade.

## Criteres d’Attribution

Tous les prix doivent être en Gourde (HTG) et une offre financière présentée hors de toutes taxes. Cette offre doit être votre finale et dernière offre. L’évaluation se fera par lot en prenant en compte tous les critères. Les deux lots peuvent se voir séparer entre deux fournisseurs, de même qu’ils peuvent être attribuer à un seul fournisseur si l’offre de ce dernier pour les deux lots s’avère meilleur que les autres concurrents.

Des points pour le coût seront attribués selon le principe de la proportion inverse (ci-dessous) :

**Note fournisseur = points maximum (35) x (prixmin / prixfournisseur)**

Prix : Les prix devront être exprimés en gourdes et devront être indiqués comme suit :

- Couts unitaires et totaux

- TCA, Taxes d’importation et autres taxes payables

- Tout autre cout associé

- Toute remise faite à GOAL doit être indiquée en pourcentage sur le prix total.

Les notes (points) pour l'offre financière seront calculées en incluant le maximum de notes disponibles par proportion inverse comme indiqué ci-dessus.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Critères d'attribution qualitative** | **Pondération** |
| 1. | Offre technique :  • Méthodologie claire à mettre en œuvre pour l’exécution des travaux inclus plan détaillé des travaux/ chronogramme des activités (25points)  • Expérience de soumissionnaire sur des travaux similaires, déposez 2 attestations de fin de services ou autres preuves depuis au moins les 2 dernières années pour travaux similaires (15 points)  • L’équipe constituée pour la consultation, ainsi que les CV des membres de l’équipe (15 points) | 55 |
| 2. | Délai de livraison (10 points) | 10 |
| 3. | Prix de l’offre | 35 |
| **Nombre total de points 100** | | |

# Renseignements Concernant Le Postulant – Ces rubriques doivent être renseignées

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom |  | |
| Prénom |  | |
| Adresse |  | |
| Numéro d’identité fiscale |  | |
| Téléphone |  | |
| Adresse E-mail |  | |
| Nombre d’années d’expérience |  | |
| Forme juridique. Cocher la case correspondante | 🞏 Société  🞏 Partenariat  🞏 Entreprises associées | 🞏 Autres (specifier): |
| Numéro d’enregistrement (Patente) |  | |
| Numéro d'enregistrement fiscal (Matricule Fiscale) |  | |

|  |  |
| --- | --- |
| Bien vouloir inclure au moins 2 (deux) références qui peuvent être contactées à titre confidentiel pour vérifier l'exécution satisfaisante des contrats : | |
| Reférence 1 | |
| Nom |  |
| Société |  |
| Adresse |  |
| Téléphone |  |
| Fax |  |
| Email |  |
| Nature de l’approvisionnement (fourniture) |  |
| Valeur approximative du contrat |  |
| Reférence 2 | |
| Nom |  |
| Société |  |
| Adresse |  |
| Téléphone |  |
| Fax |  |
| Email |  |
| Nature de l’approvisionnement (fourniture) |  |
| Valeur approximative du contrat |  |

|  |
| --- |
| En soumettant une offre en vertu de cette demande de devis **«*ETUDE DU PROJET D’INFRASTRUCTURE DANS LE QUARTIER DE LA POINTE.*** Le soumissionnaire affirme que les déclarations suivantes sont correctes au moment de la soumission ; Et s'engage en outre à informer GOAL de tout changement de statut de ces questions. |
| Le soumissionnaire n'est pas en état de faillite ou n'est pas en cours de liquidation, ses affaires ne sont pas administrées par le tribunal, il n’a conclu aucun n’accord avec des créanciers ou n’a suspendu des activités commerciales ou n’est pas dans une situation analogue découlant d'une procédure similaire aux lois et règlements nationaux.  Le soumissionnaire ne fait pas l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, d'une ordonnance de liquidation ou d'administration obligatoire par le tribunal ou d'un arrangement avec des créanciers ou de toute autre procédure similaire aux termes des lois et règlements nationaux.  Ni le soumissionnaire, ni le directeur, ni le partenaire n'a été reconnu coupable d'une infraction par son comportement professionnel par un jugement ayant autorité de chose jugée ni coupable d'une faute professionnelle grave dans le cadre de ses affaires.  Le soumissionnaire a rempli toutes ses obligations relatives au paiement d’impôts ou de cotisations de sécurité sociale en Irlande ou à tout autre Etat ou pays dans lequel le soumissionnaire se trouve ou opère son activité professionnelle.  Ni le soumissionnaire, ni le directeur ni le partenaire n'a été reconnu coupable de : fraude, blanchiment d'argent, corruption ; Reconnu coupable d'être membre d'une organisation criminelle ; Ni de fausses déclarations graves en fournissant des informations à une agence d'achat publique  Le soumissionnaire n'a pas réussi à déformer ses informations sur la santé et la sécurité, les informations sur l'assurance qualité ou toute autre information pertinente à cette demande. |

Je confirme que mon offre a une **validité de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt**.

*Si votre offre n'a pas cette validité, bien vouloir indiquer la validité des offres que vous proposez.*

Je confirme que la proposition et les coûts pour l'accompagner reflètent fidèlement les coûts qui seront facturés à GOAL en fonction des informations fournies dans cette demande de devis ; Et qu'il n'y a pas d'autres coûts associés à l'utilisation du service offert par mon entreprise. Je confirme également que j'ai le pouvoir de signer au nom de la société qui soumissionne.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Signé: |  | | |
| Nom en caractères d’imprimerie: |  | Position: |  |
| Nom de l’entreprise: |  | Date: |  |
| Adresse: |  | | |

# Annexes :

**Annexe 1 – Termes et Conditions de GOAL Signés**

**Annexe 2 : Termes De References**